

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026

Lycée Professionnel*

Enseignement Supérieur voie scolaire

Le lycée Jean Rose a choisi de dématérialiser au maximum les documents de sa circulaire de rentrée afin d'opter pour une démarche écologique et citoyenne.

Les dates et horaires de rentrée sont disponibles sur un document spécifique à télécharger.

Fin juillet, un **courrier postal** vous est parvenu comportant, outre la lettre de rentrée, **des documents à compléter et à rendre au professeur principal le jour de la rentrée :**

- Le renouvellement du contrat de scolarisation (uniquement pour les élèves et étudiants déjà scolarisés dans l'établissement durant l'année scolaire 2025-2026), à remettre au professeur principal le jour de la rentrée,
- Une attestation d'autorisation de droit à l'image à compléter selon votre volonté et à remettre au professeur principal le jour de la rentrée,
- La fiche d'inscription à la cafétéria, qui est à nous retourner par courrier, **pour le 24 août 2026**, accompagnée du chèque, à LPO-UFA Jean Rose, 20 rue de Chaage, 77100 Meaux.

Par ailleurs, vous trouverez **en ligne** au format PDF les documents suivants :

Informations générales :

- ✓ Dates et horaires de rentrée
- ✓ Calendrier des Périodes de Stages et Périodes de Formation en Milieu Professionnel
- ✓ Liste des fournitures de la 3ème Prépa Métiers (pour toutes les autres sections, chaque enseignant définira à la rentrée sa liste de matériel).
- ✓ Rappel pour l'assurance scolaire
- ✓ Documents pour l'Allocation de PFMP des élèves du CAP et Baccalauréat professionnel

Filière sanitaire et sociale

Courriers spécifiques de rentrée 2026

BTS

Protocoles concernant les stages et Erasmus +

EPS

Le projet d'AS du LTP Jean Rose et la fiche d'inscription

* La 3ème Prépa Métiers est intégrée au lycée professionnel

L'accueil du lycée Jean Rose, situé au 20 rue de Chaage, est ouvert en période scolaire,
les lundi, mardi et jeudi de 8h15 à 17h30
le mercredi et le vendredi de 8h15 à 17h00
Rappel pour l'Assurance scolaire.

CORRESPONDANCES FAMILLE-ÉTUDIANT-ÉTABLISSEMENT

Dans le cadre de la dématérialisation des documents, l'intégralité des échanges entre la famille ou l'apprenant et l'établissement, particulièrement la vie scolaire ou étudiante, se fera par l'intermédiaire de l'application ECOLEDIRECTE** soit par le menu « carnet de correspondance » soit par le menu « messagerie ».

Pour faciliter les échanges, nous vous recommandons vivement de télécharger l'application EcoleDirecte sur votre téléphone mobile.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur sera disponible dans l'espace Familles sur ECOLE DIRECTE.**

En référence au projet éducatif de l'établissement et au règlement, une attention particulière sera demandée aux élèves en ce qui concerne :

1. Le comportement à l'intérieur et aux abords de l'établissement (attitude décente), respect du voisinage, des personnes et des locaux mais aussi respect des voies de circulation, des barrières de sécurité.
2. Le tabac : conformément à la réglementation en vigueur, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte ET aux abords de l'établissement. L'usage de la cigarette électronique est également interdit.
3. Tenue : une tenue correcte est attendue. Les tenues de sport sont réservées aux cours d'EPS sauf consigne particulière. Selon l'emploi du temps des classes, une tenue de représentation conforme à celle d'un entretien d'embauche sera exigée.
4. Le téléphone portable et autres objets connectés : l'utilisation des montres connectées, lunettes connectées, écouteurs et tout autre équipement de communication ou de divertissement est interdite pendant l'ensemble des activités pédagogiques. Au lycée professionnel, le téléphone portable est interdit pendant les cours, travaux pratiques, travaux dirigés et évaluations, lors des DST, des examens et autres évaluations, durant les sorties pédagogiques, visites ou activités organisées par l'établissement lorsque celles-ci relèvent du temps pédagogique.

Pour les BTS, l'autorisation de l'utilisation du téléphone portable relève de chaque enseignant.

Les appareils concernés doivent être éteints ou placés en mode silencieux et rangés soit dans les boîtes prévues à cet effet, soit dans les effets personnels de l'apprenant.

L'utilisation des téléphones portables demeure autorisée pendant les temps de pause et de restauration, notamment dans la cour de récréation, à la cafétéria et durant les temps de permanence, sous réserve du respect des personnes, du droit à l'image et du bon fonctionnement de l'établissement.

** **ECOLEDIRECTE** : plateforme de communication Etablissement/Parents - Elèves. Un code d'accès sera communiqué aux parents et élèves/étudiants entrants dès la rentrée.

HORAIRES DES COURS

Matin : 08h30-09h25
09h25-10h20
10h35-11h30
11h30-12h25

Après-midi : 12h25-13h20
13h35-14h30
14h30-15h25
15h40-16h35
16h35-17h30
17h30-18h25

L'emploi du temps sera communiqué aux lycéens et étudiants, par le Professeur Principal / Référent le jour de la rentrée.

ATTENTION : Durant le fonctionnement normal du lycée, les entrées et sorties des lycéens et étudiants dans l'établissement ne sont possibles qu'aux horaires suivants :

Le matin : de 8h à 8h35 - 9h20 à 9h25 - 10h20 à 10h35 - 11h30 à 13h40

L'après-midi : de 14h25 à 14h30 - 15h25 à 15h40 - 16h30 à 16h35 - 17h25 à 17h30 - 18h20 à 18h30

RETARDS ET ABSENCES

Les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus vite possible en appelant un des numéros suivants :

01 60 09 88 61 - Sandra MEUNIER référente vie étudiante pour l'enseignement supérieur

01 60 09 88 62 - Karen FOURMAUX référente vie scolaire pour le lycée professionnel Tertiaire et les 3^{ème} Prépa Métiers,

01 60 61 52 20 - Ouidède MOUMEN référente vie scolaire pour le lycée professionnel Sanitaire et les CAP.

Que ce soit pour un retard ou une absence : l'élève doit **OBLIGATOIREMENT** se présenter au Référent de Vie Scolaire/Étudiante dont il dépend, avant de se rendre en cours.

Parents, nous vous demandons instamment de ne pas cautionner les absences de vos enfants.

ÉVALUATIONS ET SUIVI SCOLAIRE

1. Chaque classe est sous la responsabilité d'un Professeur Principal qui reçoit les parents sur rendez-vous ; la coordinatrice de la filière peut également vous recevoir ; les rendez-vous sont à prendre par l'intermédiaire de la messagerie ECOLEDIRECTE. Il est également possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du Chef d'Établissement ou de la Directrice-Adjointe par le biais du secrétariat de direction.

2. Pour contrôler le travail de leur enfant, les parents ont à leur disposition, par l'intermédiaire d'**ECOLEDIRECTE**, l'ensemble des notes saisies par les enseignants.

Par ailleurs, des bulletins semestriels sont déposés sur l'espace Familles d'**ECOLEDIRECTE**. Une réunion de Parents/Professeurs aura lieu en fin de premier semestre. Les professeurs sont présents pour expliquer les méthodes et s'entretenir avec les parents.

3. Les permanences sont obligatoires sauf en enseignement supérieur.

En aucun cas, un élève ne peut sortir de l'établissement dans la journée, **sans une autorisation.**

4. Des devoirs sur table, des examens blancs ou des partiels pour l'ensemble des classes sont organisés selon un calendrier qui sera fourni aux élèves et étudiants à la rentrée. Ils peuvent être programmés le mercredi après-midi.

STAGES – PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sur certaines périodes de l'année scolaire, les lycéens et étudiants sont appelés à effectuer des stages en entreprises (voir fichier à télécharger pour le calendrier des stages 2026/2027).
Sachez que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux terrains de stage. Si vous pouvez nous aider dans ce domaine, n'hésitez pas à contacter l'accueil du lycée.

DÉCOUPAGE SCOLAIRE

Pour toutes les sections, le découpage de l'année est en semestres :

Pour les élèves du Lycée Professionnel :

1er semestre du mardi 1er septembre 2026 au vendredi 15 janvier 2027

2nd semestre du lundi 18 janvier 2027 au vendredi 2 juillet 2027.

Pour les étudiants du Lycée Technologique Post-Bac :

1er semestre du mardi 1er septembre 2026 au vendredi 15 janvier 2027

2nd semestre du lundi 18 janvier 2027 au vendredi 14 mai 2027

La date de fin des cours sera communiquée ultérieurement.

ACTIVITE D'INTEGRATION

Une matinée d'intégration est programmée le mercredi 2 septembre 2026 à 8h30 pour les élèves de 3ème Prépa-Métiers, les CAP 1 AAGA et EPC, toutes les secondes professionnelles et pour les étudiants des classes de 1ère année de BTS.

Les cours des élèves de première professionnelle, CAP 2ème année, terminale professionnelle et BTS 2ème année débuteront à 13h30 le jeudi 3 septembre, après leur rentrée du matin avec le professeur principal, conformément à l'emploi du temps.

CONGES SCOLAIRES

Vacances	Du (après les cours)	Au (le matin)
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026	Lundi 2 novembre 2026
Noël	Vendredi 18 décembre 2026	Mardi 5 janvier 2027 Réunion pédagogique le lundi 4 janvier 2027
Hiver	Vendredi 5 février 2027	Lundi 22 février 2027
Pâques	Vendredi 2 avril 2027	Lundi 19 avril 2027
Vacances d'été	Vendredi 2 juillet 2027	

DATES IMPORTANTES DE L'ANNEE 2026 / 2027

Mercredi 2 septembre 2026 à 8h30 : intégration des entrants du LP (3ème Prépa Métiers, CAP 1 et 2ndes pros) et du LT (BTS CG 1, CI 1, MCO 1 et SP3S 1).

Mercredi 9 septembre 2026 de 11h à 12h30 : présentation aux parents d'élèves entrants au lycée des attendus au LP et au LT.

Mercredi 16 septembre 2026 à 18h : messe diocésaine de rentrée de l'Enseignement Catholique à la cathédrale Saint Etienne de Meaux avec Mgr Nahmias et Mgr De Lisle

Vendredi 18 septembre 2026 à 17h15 : réunion de parents des formations en voie scolaire

Lundi 28 septembre 2026 à 18h : rencontre avec les familles, du numérique (découverte de l'application Ecole Directe, Office 365...)

Mercredi 30 septembre 2026 à 12h30 : rencontre avec les familles, du numérique (découverte de l'application Ecole Directe, Office 365...)

Vendredi 2 octobre 2026 à 8h30 : rencontre avec les familles, du numérique (découverte de l'application Ecole Directe, Office 365...)

Du lundi 12 octobre au vendredi 16 octobre 2026 : Erasmus Days Talents

Lundi 2 novembre 2026 : journée pédagogique

Samedi 5 décembre 2026 : sur la matinée forum des métiers et des formations de l'APEL sur le site du lycée Bossuet

Lundi 4 janvier 2027 : journée pédagogique (une autre sera communiquée ultérieurement).

Vendredi 29 janvier 2027 de 17h à 20h : portes ouvertes pour les formations supérieures.

Samedi 30 janvier 2027 sur la matinée : réunion parents - professeurs pour le LP*

Jeudi 4 février 2027 en soirée : réunion parents - professeurs pour l'enseignement supérieur en voie scolaire.

Samedi 27 février 2027 sur la matinée : portes ouvertes pour toutes les formations

Du Lundi 15 mars au Vendredi 19 mars 2027 : semaine internationale.

Vendredi 19 mars 2027 : fête de l'établissement.

Mercredi 2 juin 2027 sur l'après-midi : portes ouvertes pour toutes les formations